



Syndicat Pénitentiaire des Surveillants Région D.I. de Bordeaux

Le 7 juillet 2022

L'ENNEMI VENAIT BIEN DE L'INTÉRIEUR !!

Dans son tract Régional du 7 décembre 2021 "L'ENNEMI ET LA TRAHISON VENAIENT DE L'INTÉRIEUR !!", le S.P.S. dénonçait la gestion chaotique et le manque de reconnaissance des directions successives notamment depuis l'arrivée du nouveau Chef d'Établissement (C.E.) à la Maison d'Arrêt de Bayonne...

Rappel des faits : A la veille de sa libération, un détenu en situation irrégulière et sous le coup d'une mesure d'expulsion accuse un surveillant de lui avoir vendu un téléphone portable. Il n'en n'a pas fallu davantage pour le C.E., qui avec cette simple allégation saisi immédiatement le procureur de la République.

Le collègue est placé en garde à vue le 2 décembre 2021 à 17h00 jusqu'au 3 décembre 2021 vers 15h30 en ayant passé la nuit dans une cellule infâme. Sans oublier, les perquisitions à son domicile sous les yeux de sa compagne et de son enfant, puis dans son vestiaire de l'établissement sous les regards des collègues...

Pour seule explication, le C.E. briffera une poignée d'agents en disant que cela pourrait leur arriver !!!

Le S.P.S. a apporté tout son soutien à notre collègue traité comme un criminel, et à sa famille pour l'humiliation et la violence qu'elle a subie. C'est honteux !!!

Le S.P.S. a demandé en vain une enquête administrative et judiciaire afin de connaître les arguments qui ont permis de prendre une telle décision aussi promptement avec autant de légèreté.

Le S.P.S. a dénoncé une situation abusive et dramatique estimant que ces méthodes déplorables ne doivent aucunement devenir la pratique.

Le surveillant incriminé n'a pas supporté cette injustice et l'atteinte à son honneur, sa réputation, sa famille, sans compter les répercussions professionnelles ! Reconnu en accident de travail, sa vie devenue un enfer aurait pu très mal se terminer !

La persévérance nous donne raison puisque la décision judiciaire vient de tomber après 7 long mois d'attente ! L'affaire est classée sans suite au motif de : auteur inconnu (71)... Et, on fait quoi maintenant !?

Le S.P.S. réitère sa demande auprès de Monsieur le Directeur de l'Administration Pénitentiaire quant à la gravité de cette situation qui mérite un RETEX ! Il est impératif qu'à l'avenir ce genre de pratiques abusives ne puisse nuire aussi facilement à la vie familiale, personnelle et professionnelle de vos fonctionnaires.

Le S.P.S. attend toujours la date de convocation avec le collègue qui devait être reçu en entretien au mois de Janvier par Madame la Directrice Interrégionale de Bordeaux...

Le S.P.S. demande à l'administration pénitentiaire la réhabilitation de notre collègue dans son honneur et une réparation financière quant au préjudice subi.

Ce surveillant, secrétaire local S.P.S. de la Maison d'Arrêt de Bayonne, travaillant en détention depuis plus de 30 ans, avec des états de service irréprochables reste choqué, tout comme sa famille. Cet événement a suscité une vive émotion auprès des personnels qui œuvrent quotidiennement au contact de la population pénale, lesquels ont peur que demain l'un d'entre eux soit aussi mis en cause sur de simples accusations de détenu revanchard.

Monsieur le Garde des Sceaux, demander la tête du Chef d'Établissement et de son adjointe est peine perdue. Par contre, les fonctionnaires de votre administration sont parfois traités d'une manière inadmissible par des petits chefs qui jouent de leurs pouvoirs de manière abusive en totale impunité !

Le Délégué Régional S.P.S.